

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET

D/2015/ 041 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU GRAND CHANCELIER DES ORDRES NATIONAUX DE GUINEE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE

Article 1 : Monsieur Moriba KOUROUMA, Commandant de Douane à la retraite, est nommé Grand Chancelier des Ordres Nationaux de Guinée.

Article 2 : Le présent Décret prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 18 MARS 2015



Prof. ALPHA CONDE